

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 30 janvier 2024

CIRCULAIRE ICCAT n° 00787 / 2024

OBJET : AVIS DE VACANCE POUR LE POSTE DE TECHNICIEN EXPERT EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION À L'ICCAT

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un avis de vacance pour un poste de Technicien expert en technologies de l'information.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir distribuer cet avis à toute personne qualifiée qui pourrait être intéressée.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :

E. Penas Lado

Premier Vice-président :

Z. Driouich

Deuxième Vice-présidente :

R. Chong

Présidents des sous-commissions 1 à 4

Président du COC :

D. Campbell

Président du PWG :

N. Ansell

Présidente du STACFAD

D. Warner-Kramer

Président du SCRS :

C. Brown

– **Chefs de délégation/Chefs scientifiques**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**

Pièce jointe : Avis de vacance de poste



Avis de vacance de poste

Technicien expert en technologies de l'information (Département Informatique)

La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), organisation intergouvernementale, recherche un technicien expert en technologies de l'information ayant de l'expérience dans l'administration de systèmes informatiques et le soutien aux utilisateurs de l'entreprise.

La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) est une organisation intergouvernementale de pêche responsable de la conservation des thonidés et des espèces apparentées de l'océan Atlantique et de ses mers adjacentes. L'ICCAT recueille des statistiques halieutiques auprès de ses membres et de l'ensemble des entités pêchant ces espèces dans l'océan Atlantique, coordonne la recherche, notamment l'évaluation des stocks, pour le compte de ses membres, formule des avis de gestion reposant sur la science, fournit aux Parties contractantes un mécanisme leur permettant de convenir des mesures de gestion juridiquement contraignantes et élabore des publications pertinentes. Les mesures de gestion adoptées contiennent des exigences tant pour les Parties contractantes de l'ICCAT que pour le Secrétariat de l'ICCAT.

La Commission s'est considérablement développée en termes de tâches et de personnel engagé par l'ICCAT pour mener à bien son mandat. Au sein du Secrétariat de l'ICCAT, le Département Informatique est responsable de la technologie de l'information et de la sécurité des systèmes informatiques. Le Département Informatique travaille à la continuité des activités afin que les actifs informatiques de l'ICCAT soient disponibles pour être utilisés dans le cadre des tâches professionnelles des différents départements du Secrétariat. Pour plus d'informations sur l'ICCAT, vous pouvez consulter le site web de l'ICCAT.

Description du poste

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein avec une période d'essai d'un an. Sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de l'ICCAT, l'orientation générale du Secrétaire exécutif adjoint et la coordination du Chef du Département Informatique, les principales responsabilités du Technicien expert en technologies de l'information consisteront à exécuter des tâches liées à l'administration des systèmes et des services informatiques afin de faciliter le travail du personnel du Secrétariat dans l'exercice de ses fonctions professionnelles. Cela comprend des tâches liées à la mise en réseau, aux hôtes de virtualisation, aux serveurs, aux postes de travail, à l'annuaire actif, aux outils tels qu'Office, au soutien aux utilisateurs, à l'aide à la conduite de réunions locales et externes, à la mise en œuvre de règles de sécurité telles que l'ISO 27001 et le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Il s'agit d'un travail basé sur l'éthique, la proactivité et la mise à jour permanente en ce qui concerne les nouvelles technologies.

Tâches et responsabilités spécifiques

Les principales tâches et responsabilités sont les suivantes :

Activités liées à l'administration des ressources informatiques :

- Administration et soutien aux utilisateurs, ordinateurs d'entreprise, matériel, applications, imprimantes multifonctions en réseau, fourniture de nouveaux équipements, Office et Windows.
- Administration des services d'annuaire actif (utilisateurs, groupes, dns, dhcp, GPO, etc.).
- Administration, maintenance, installation et mise à jour des systèmes d'exploitation des serveurs et des clients.
- Gestion des systèmes de stockage et de sauvegarde.
- Soutien aux utilisateurs en mode télétravail.



Activités liées aux réunions de l'ICCAT :

- Configuration des ordinateurs, des projecteurs et des réseaux Wi-Fi pour les réunions locales et externes de l'ICCAT.
- Soutien aux utilisateurs et aux participants des réunions de l'ICCAT.
- Configuration des supports de stockage mobiles, de type NAS.
- Configuration de solutions de partage de fichiers sur le web, telles que NextCloud, SharePoint, etc.

Autres activités :

- Gestion des systèmes de commutation, pare-feu
- Maintenance du système de virtualisation VMware, des hôtes physiques de virtualisation, des cabines de stockage et du SAIS.
- Configuration du système de sauvegarde et de réplication des actifs virtualisés sur les sites locaux et distants.
- Gestion des ressources dans Azure et Amazon.
- Collaboration à la mise en œuvre de la norme ISO 27001 et du RGPD.

Qualifications et expérience essentielles

- Formation de niveau intermédiaire, supérieure ou formation professionnelle en informatique ou similaire.
- Deux ans d'expérience professionnelle dans ce domaine.
- Maîtrise de l'une des langues officielles de l'ICCAT (anglais/français/espagnol) et bonne connaissance pratique d'au moins une des autres langues officielles de l'ICCAT, avec de bonnes capacités de rédaction et de communication.
- Capacité à travailler sous pression et au sein d'une équipe multiculturelle et pluridisciplinaire.

Autres qualifications souhaitables

- Technicien supérieur en administration de systèmes informatiques en réseau.
- Diplôme : Cycle supérieur de formation professionnelle en informatique / communication.
- Diplôme universitaire et maîtrise en sécurité des technologies de l'information ou similaire.
- Certification chez un fabricant de systèmes informatiques, de réseaux ou de sécurité.
- De bonnes aptitudes à la communication et une attitude empathique et proactive. Confidentialité.

Rémunération

Le poste sera classé selon le système des Nations unies au niveau professionnel P-1, échelon 1. Le poste fait l'objet d'une période d'essai d'un an. Le salaire de base est soumis à un ajustement pour affectation à Madrid (Espagne). Parmi les autres bénéfices, citons : une cotisation annuelle au régime de retraite, une bourse scolaire pour les enfants (ne s'applique pas aux citoyens espagnols), une allocation annuelle pour enfant à charge, une subvention pour l'assurance médicale et l'accès à l'assurance accident collective. Le salaire est exonéré d'impôt en Espagne. Pour plus d'informations sur le système de prestations des Nations unies, il convient de consulter <http://icsc.un.org> (il convient toutefois de noter que les bénéfices correspondant à l'ICCAT diffèrent légèrement de ceux du système des Nations unies).

Evaluation

L'évaluation des candidats est effectuée sur la base des informations soumises par les candidats, conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance, au statut et au règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi qu'aux lignes directrices administratives. L'évaluation des candidats qualifiés peut comprendre un exercice d'évaluation qui peut être suivi d'un entretien basé sur les compétences.



Dépôt des candidatures

Lorsqu'ils posent leur candidature, les candidats sont priés d'envoyer par courrier électronique une lettre d'intérêt et un curriculum vitae, **exclusivement** au Secrétaire exécutif de l'ICCAT (M. Camille Jean Pierre Manel, camille.manel@iccat.int) et à Mme Ana Martinez (ana.martinez@iccat.int).

Le curriculum vitae doit comprendre les diplômes et l'expérience professionnelle attestée, ainsi que trois lettres de recommandation (y compris les coordonnées des personnes à contacter). **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 février 2024 (18h00, heure de Madrid)**. L'entrée en fonctions devrait se produire au cours du premier trimestre 2024.

Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leur profil personnel et leurs qualifications conformément aux instructions contenues dans le présent document afin d'être pris en considération pour le poste. Aucun amendement, ajout, suppression, révision ou modification ne peut être apporté aux candidatures présentées. Les candidats dont la candidature est sérieusement examinée pourraient faire l'objet d'une vérification des références afin de contrôler les informations fournies dans le dossier de candidature.